



Ministère des Affaires étrangères

Allocution

de Son Excellence Monsieur Abdelkader Messahel

Ministre des Affaires étrangères

A l'occasion

de la Journée de la Diplomatie Algérienne

Centre international des Conférences (CIC) Abdelatif Rahal

8 octobre 2018

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En ce jour symbolique du 8 Octobre, proclamé Journée de la Diplomatie algérienne, l'Algérie célèbre le 56^{ème} anniversaire de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies.

En ce jour de 1962, notre pays a officiellement rejoint le concert des nations libres après 132 années d'occupation coloniale et une terrible guerre de libération nationale.

Ce jour, le drapeau algérien a été hissé haut dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies, aux côtés de ceux des autres nations, consacrant à jamais le recouvrement de la souveraineté nationale et le rétablissement de l'Etat algérien dans ses droits légitimes en tant que membre de la communauté des Nations.

Ce jour, le peuple algérien a recueilli un autre fruit important des incommensurables sacrifices qu'il a consentis, et ce à travers la reconnaissance universelle du juste aboutissement de son glorieux combat pour sa liberté et sa dignité, longtemps spoliées par un système colonial génocidaire.

Ce jour symbolise aussi aux yeux du peuple algérien, et des autres peuples épris de paix et de justice, la victoire commune sur les forces rétrogrades et criminelles partisans de la domination coloniale, de l'oppression des peuples et du déni de leurs droits inaliénables à disposer d'eux-mêmes et à vivre librement.

Ce jour représente, tout autant, un hommage solennel rendu par la communauté des nations indépendantes à nos valeureux martyrs tombés au champ d'honneur sur l'autel de la liberté et de la justice pour leur propre peuple mais aussi pour tous les autres peuples souffrant encore du joug colonial.

En cette date marquante dans l'histoire de notre pays, nous nous inclinons humblement devant la mémoire de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont consentis le sacrifice suprême pour que notre pays retrouve son indépendance ainsi que sa place et sa voix dans le concert des nations libres.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La voix de l'Algérie ainsi rétablie dans la plénitude de ses droits s'est affirmée, durant ces 56 années d'indépendance, comme une voix crédible, respectée, écoutée et recherchée.

Pays stable et en paix, grâce à la ferme détermination du Président de la République pour qu'il en soit ainsi, détermination traduite par les politiques, stratégies et programmes de développement mis en œuvre à cette fin depuis 1999, l'Algérie consacre aujourd'hui ses efforts et ses ressources à la construction de l'Etat républicain, démocratique et social, inscrit dans le cadre des principes islamiques, fidèle en cela au serment du 1^{er} Novembre 1954.

La concorde civile, la réconciliation nationale et le vivre ensemble en paix, thèmes sous lesquels nous avons placé cette célébration, sont des dimensions fondamentales et complémentaires de la démarche de paix et de renforcement de la cohésion nationale prônée et mise en œuvre avec conviction et détermination par M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République. Dans son discours prononcé le 6 Avril 2005 à l'UNESCO devant la Conférence mondiale sur le dialogue des civilisations, M. le Président avait alors déclaré, je cite "Pour que le dialogue entre les cultures et les civilisations soit fécond, et conduise l'humanité vers le bonheur espéré, pour gagner le pari du vivre ensemble, il est impératif que nous renforçons cette prise de conscience par des actions concrètes".

S'inscrivant sans cet esprit, la promotion de la politique de réconciliation nationale dans son sens le plus large, l'ancrage de la démocratie dans les textes, dans les esprits et dans la pratique des institutions, la consolidation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier ceux des femmes et des jeunes, le renforcement de l'Etat de droit ainsi qu'une attention renouvelée à l'amélioration en permanence de la bonne gouvernance sont autant de priorités de l'action gouvernementale qui confortent la stabilité du pays, renforcent la confiance dans les institutions et permettent au pays de mieux défendre et traduire ses intérêts sur le plan international.

A cet égard, je tiens à saluer le rôle déterminant joué par nos forces de sécurité, sous la conduite de l'Armée Nationale Populaire, dans l'élimination de la menace terroriste et le retour de la paix, la stabilité et la sécurité au pays.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Née en pleine guerre de libération nationale, inspirée de principes cardinaux puisés dans la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et de la Charte des Nations Unies et se distinguant par une rectitude et un attachement exemplaires dans le respect de ces principes, la diplomatie algérienne a ainsi réussi à inscrire à l'actif et au palmarès de l'Algérie de nombreuses réalisations en matière notamment de lutte en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, du règlement des conflits par les voies pacifiques, le dialogue et la négociation, de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'avènement d'un ordre économique international et de rapports de coopération plus justes et plus équitables, et de lutte contre ces nouveaux fléaux que sont l'extrémisme violent et le terrorisme.

Permettez-moi de rappeler brièvement quelques-unes de ces réalisations qui sont autant de motifs de satisfaction pour notre pays que de raisons qui nous fondent, et surtout incitent nos jeunes, à croire davantage dans nos capacités à aller de l'avant et à nourrir légitimement les plus grandes ambitions pour notre pays et le rôle qui lui revient sur les scènes régionale et internationale.

Alger a été qualifiée, à juste de titre, de Mecque des révolutionnaires, ceci en reconnaissance de son soutien et de son engagement actifs dans la défense de la cause des peuples en lutte pour l'exercice de leurs droits légitimes et inaliénables à l'autodétermination. Les peuples frères du Sahara Occidental et de Palestine continuent à trouver ce même soutien ferme et déterminé auprès de notre pays.

De son côté, la cause de la paix a mobilisé, avec succès, les efforts, les ressources et la créativité de la diplomatie de notre pays pour l'heureux aboutissement d'un grand nombre de situations conflictuelles dans lesquelles sa contribution a été sollicitée, situations parmi lesquelles je citerai l'accord de 1975 sur le différend territorial entre l'Iraq et l'Iran, la libération des otages américains en 1981 ainsi que l'accord de Paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée qui permet aujourd'hui à ces deux pays voisins de normaliser leurs relations.

Dans cette même démarche, la présidence de la 29^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies avait connu, sous la présidence du Président Abdelaziz Bouteflika, alors Ministre des Affaires Etrangères, un de ses moments les plus historiques avec respectivement la suspension du régime raciste d'Apartheid et l'admission de l'OLP en tant qu'unique représentant légitime du peuple palestinien.

C'est cette volonté d'œuvrer, sans réserves et en toute honnêteté, à la recherche, par la voie du dialogue et la négociation, de solutions pacifiques fondées sur la légalité internationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le respect de l'unité, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de la cohésion nationales des Etats concernés qui anime en permanence mon pays et guide les efforts soutenus de sa diplomatie en faveur du retour rapide de la paix, la sécurité et la stabilité au Mali et en Libye.

La paix, la stabilité et une coopération économique et commerciale fondée sur le respect mutuel, l'équilibre des avantages et la solidarité dans notre voisinage immédiat, comme dans nos espaces d'appartenance arabe, africain et méditerranéen, ainsi qu'à l'échelle globale, sont aussi des objectifs essentiels de la politique extérieure et de l'action diplomatique algériennes.

Celle-ci se déploie dans un voisinage géopolitique caractérisé par la multiplication de divers défis. Il en est ainsi de l'aggravation de la menace terroriste et une instabilité endémique dans cet environnement, lesquelles contribuent au développement de nombreux fléaux tels que la migration illégale, le crime organisé transnational ou encore le trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il y a à peine quelques jours nous avons célébré le 13^{ème} anniversaire de l'adoption de la Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale, par laquelle le peuple algérien a exprimé massivement sa ferme volonté de faire bloc contre ses ennemis et de vivre en paix. Dans quelques jours aussi, nous célébrerons le 64^{ème} anniversaire d'une autre date importante de l'histoire de notre peuple, celle du 1^{er} Novembre 1954, date marquant l'affirmation de cette volonté caractéristique de notre peuple à être le maître de son destin quelles que

soient les circonstances ou l'ennemi en face. En ce jour de la Diplomatie algérienne, je ne peux m'empêcher de dire toute la fierté que les femmes et les hommes qui ont appartenu et appartiennent à cette profession ressentent à être au service de ce grand peuple, de ses intérêts et des nobles causes qu'il a choisies de défendre.

Je saisis cette heureuse occasion pour leur rendre un hommage mérité.

Je vous remercie de votre aimable attention.